

# Protection des affaires: Nouveau régime applicable depuis le 1.08.2018

---

<http://www.avocat-darbin-lange.fr/2018/09/07/protection-des-affaires-nouveau-regime-applicable-depuis-le-1-08-2018/>

La loi n° 2018-670 du 30.07.2018 – applicable depuis le 1.08.2018 – sur la protection du secret des affaires :

- définit, d'une part, le secret des affaires et les comportements qui y portent atteinte et,
- vise, d'autre part, à faciliter les actions judiciaires pour le protéger et s'assurer qu'il ne sera pas divulgué à cette occasion.

Un décret précisant les modalités d'application de ce nouveau régime de protection du secret des affaires doit paraître prochainement.

Notre site utilise des cookies sans usage commercial puisque nous n'utilisons aucun outil d'analyse de comportement. En cliquant sur OK, vous en acceptez l'utilisation. [OK](#)

[En sav](#)

Close

[Nécessaire](#) Toujours activé